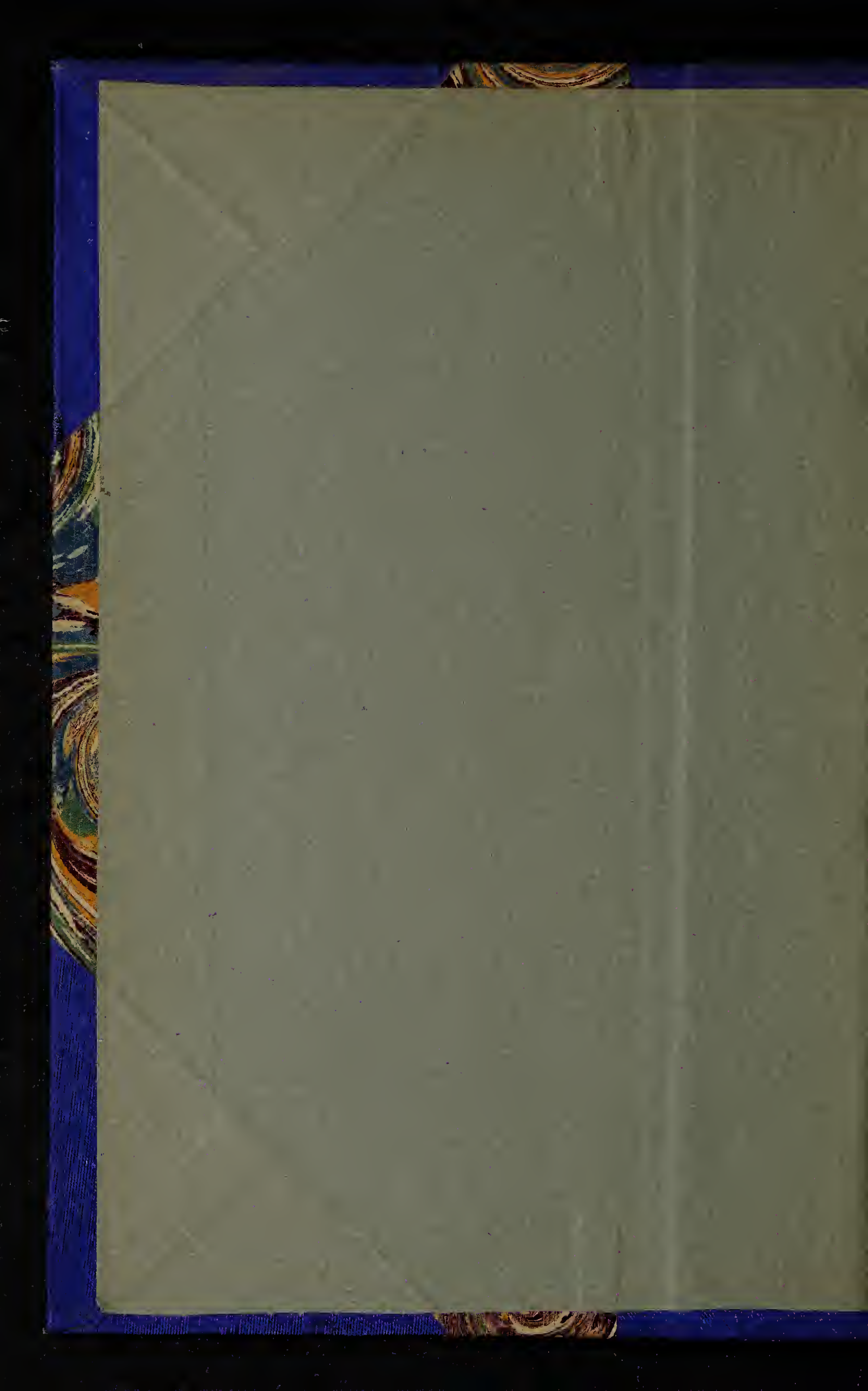


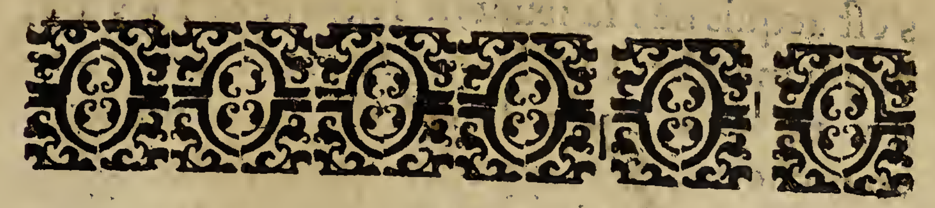


MERCVRIAL FRANCOIS,

Sur la responce de la Prosopopée touchant se qui s'est passé à l'assemblée de Loudun.



A PARIS.
Par PIERRE GAVTIER demeurant au mont S. Hilaire.
Auec Permißion.



MERCVRIALE.

MESSIEVRS,

Encores que la diuersité de la Religion soit comme vne paroy qui vous separe d'auec nous, & quoy que nous n'adorions pas tous sous la voute d'vn mesme Temple, nous ne participions pas à vn mesme calice, à mesmes Sacrements & ceremonies, comme faisoient nos Peres auec les nostres: Si est-ce que la charité Chrestienne & l'amour qu'on a naturellement enuers ses Compatriotes, faict que ie vous representeray en peu de langage ce que le cours des affaires me faict apprehender pour vostre regard. Mais auant que de vous monstrer au doigt, comme le Ciel commence de se couurir, & comme il semble que vous soyez menacez d'vn mal auenir que vous vous susciterez de vous-mesmes, ie vous coniureray de mediter serieusement la douceur du repos & de la tranquillité dont vous iouïssez maintenant sous le regne d'vn Prince qui ne voulant ceder à nul de ses ayeuls,

s'eſt acquis dés ſa ieuneſſe le tiltre de IVSTE, & qui marchant ſur les pas de cet Heros HENRY LE GRAND ſon Pere, vous protege, vous cherit, & n'apporte en la diſtribution des biens & des honneurs nulle autre difference entre ſes ſubiects, que celle que leur donne le plus ou le moins de leur merite, ou de leur extraction; ainſi qu'vn Alexandre ne diſcernoit les Grecs d'auec les Barbares, qu'à la ſeule marque de la vertu. Vous voyez auſſi comme vn chacun eſt indifferemment recueilly & fauorisé en ſa Cour. Vous voyez les vns & les autres admis aux plus eminentes & honorables charges du Royaume. Vous voyez les offices de la Couronne, les gouuernemens des Prouinces, les Lieutenances de ſa Majeſté, les Ambaſſades, n'eſtre diſtribuées aux vns à l'excluſion des autres. Bref, la maiſon de ſa Majeſté, ſa chambre, ſon cabinet, ſa table, ſes coffres, meſme ſon cœur & ſon front, ſont ouuerts à tous, & embraſse egalement ſes ſeruiteurs, ſans que la diuerſité de la Religion luy faſſe aimer ceſtui-cy ou haïr ceſtuy-là. Non que ce Prince vrayement craignant Dieu, & non moins heritier de la pieté d'vn Sainct Louys, qu'il eſt legitime ſucceſſeur de ſa Couronne, ne reſſente en ſon ame vne extreme ioye, ou pluſtoſt vn rauiſſement, quand quelqu'vn des voſtres touché d'enhaut renonce à ſon erreur, & comme penitēt & conuerty s'humilie aux pieds de nos Autels.

Voilà quel eſt l'eſtat & le bon heur des

particuliers au pres de ſa Maieſté, nul ne s'en pouuant plaindre ſans malice, & ingratitude Et quant au general, quelle plus grande felicité ſçauroient receuoir les voſtres ſelon le monde, que de joüir par toute la France de la liberté de leur conſcience ſous le benefice des Edicts de nos Rois, leſquels ſa Maieſté vous a ſi gratieuſement confirmez dés l'entrée de ſa minorité, & meſme depuis que ſeant en ſon lict de Iuſtice, elle le declara Maieur; Auoir en fin pluſieurs places dans le Royaume particulierement affectées à la ſeureté de vos perſonnes, de vos biens & de vos fortunes, y auoir des garniſons entretenuës, auoir en voſtre faueur des Cours Souueraines & Chambres mi-parties où de l'edict, pour vous oſter tout ombrage & ſoupçon, auoir vn fond notable du plus net & liquide des Finances de l'Eſtat pour l'entretenement de vos Miniſtres, ou pour la ſubuention de vos Colleges & autres choſes neceſſaires, auoir des Deputez de voſtre corps, reſidents d'ordinaire au-pres de ſa Maieſté & à ſes deſpens, pour veiller à tout ce qui vous regarde: Ces biens faicts la, dy-ie, vous eſtans concedez par la bonté du Roy, pourroient-vous dire en conſcience, que vous ſoyez moins fauorablement traitez que ſes autres ſubiects? Tout cela eſtãt veritable, comme il eſt, ne ſont-ce pas d'aſſez forts liens pour vous attacher à ſon ſeruice, pour vous faire aimer la Paix du Royaume, ſi vous vous aimez vous meſmes, ſi vos femmes & vos en-

ſans vous ſont chers, ſi le ſang & la nature vous attendriſſent le cœur, & vous font deſirer la conſeruation de ce qui vous touche de ſi pres? Cependant (MESSIEVRS) tout ainſi que nous voyons l'air s'épaiſſir & ſe troubler auant la tempeſte, de meſme il ſemble qu'il y ait quelques vns de vous, qui par leurs deportemens eſleuent certains nuages & brouillars, qui pourront obſcurcir ce Soleil qui épand ainſi ſes rayons ſur vous; & crains qu'au lieu des bonnes graces de ſa Maieſté, vous n'encouriez en fin ſon indignation. Car ie remarque que par toute la France on commence à murmurer grandement du peu de reſpect & d'obeïſſance que vous rendez à ſa Maieſté, vous ayant tant de fois commandé de vous ſeparer & de rompre voſtre Aſſemblée, ſur l'aſſeurance quelle vous donne dauoir puis apres eſgard a vos Cahiers dont vos deputez generaux ont accouſtumé de pourſuiure la reſponſe. Il eſt auſſi bien raiſonnable, que ſi le Roy a affaire quelque fauorable traictement à ſes ſubiects, qu'ils le reçoiuent de ſa ſeule main, non pas qu'il voye à ſes yeux vn throne dreſſé qui aille contrequarant ſon authorité. Au lieu donc d'auoir obey, & de vous eſtre retirez doucement ſans vous faire harceler par toute ſorte de comminations, vous vous eſtes amuſez à declamer cōtre les Ieſuites pour premices de vos beaux faicts, leur interdiſant par maniere de dire, le feu & l'eau, ſans leur ſouffrir qu'ils facent au-

cune function Ecclesiastique dans vos places. Attentat qu'il a fallu que la Cour de Parlement ait vangé par vn Arrest solemnel, *qui declare perturbateurs du repos public, & criminels de leze Maiesté tous Gouuerneurs, Officiers, Maires & Escheuins qui empescheront ces bons Religieux de faire toutes fonctions spirituelles dans le Villes qu'ils appellent de seureté.* Enquoy vos Ministres témoignent visiblement d'auoir tres mauuaise opinion de leur cause. Car s'ils estoient si bien fondez en la doctrine qu'ils vous preschent & qu'ils se s'entissent auoir dequoy la soustenir comme ils vous font accroire, ils ne redouteroient pas tant d'aborder ces Athletes: Mais à peine les yeux foibles peuuent soustenir les rayons du Soleil.

Il y a mesme vne autre instance touchant les affaires du Bearn dont vous pressez fort, & où vous n'auez pas plus de raison de vous à heurter qu'à tout plein de vous autres demandes. Mais afin que l'iniustice d'vne telle procedure soit publiée & detestée par toute la terre, ie representeray succinctement combien est faux le pretexte que vous empruntez, pour donner couleur aux inuentions dont vous éblouyssez artificieusement les yeux des simples & credules, qui se laissent piper aux masques, aux apparences, & qui reputent à zele de Religion ce qu'ils voyent faire à leurs Ministres, ou à quelques autres qui sont en estime & reputation parmy vous. Le faict est donc, qu'à la naissance de l'heresie Ieanne

d'Albert Reyne de Nauarre & Princeſſe ſouueraine de Païs de Bearn, fut atteinte de la maladie du ſiecle & tomber en ceſt aueuglement, que de quitter la foy de ſes Peres pour courir apres la nouueauté; & ceſte Princeſſe ainſi ſeduitte, eſtimant que c'eſtoit vne œuure pieuſe que de ruiner tout ce qui pouuoit empeſcher le progrez de ceſte nouuelle opinion, elle frappa (comme dit l'Eſcriture) le Paſteur pour diſſiper le troupeau. Son chef d'œuure fut de deſpouïller l'Egliſe, reüniſſant au domaine tout le bien temporel des Eueſques & autres Eccleſiaſtiques. Si bien que faiſant tout au contraire du peuple de Dieu, qui conſacra au Temple l'or d'Egypte, elle employa ce reuenu ſacré à l'entretenement de vos Miniſtres, & aux autres choſes qui pouuoient ſeruir à l'edifice de ceſte Babel. Auiourd'huy ſa Maieſté voyant que le Ciel nous auoit rauy le feu Roy d'immortelle memoire, auant qu'il euſt rendu ce bien à l'Egliſe comme il en auoit tousiours eu l'intention; & touchée d'vn ſainct deſir d'accomplir les vœus d'vn Prince ſi Religieux, elle a pour premices de ſa pieté donné Arreſt en ſon Conſeil, par lequel elle reſtablit pleinement les Prelats en l'ancienne joüiſſance de leur temporel. Cela donc a peu & deu faire ſa Maieſté par toute ſorte de Iuſtice, le Ciel & la terre la beniſſant d'vne ſi celebre action. Et encores qu'elle ne fuſt obligée de donner aux voſtres nulle recompenſe pour remplacement de ce bien qu'ils employoient

à diuers

à diuers vſages. Si eſt-ce que par excez de bonté enuers ſes ſubjets, elle leur a accordé comme pour equiualent, autant de reuenu, ſur le plus clair de ſon domaine, dans le meſme pays de Bearn.

Condition ſi juſte & ſi raiſonnable, que vos Miniſtres du Bailliage de Gez, & voiſins de Geneue, n'ont fait difficulté d'en accepter vne ſemblable & de reſtituer le bien de l'Egliſe, ſe contentans du fonds qu'il pleuſt au Roy de leur aſſigner pour leur entretenement.

Dequoy vous pouuez-vous donc plaindre, MESSIEVRS? Que trouuez-vous de violent & d'iniuſte en cela, ſinon que ce ſoit violence & iniuſtice de ne vous laiſſer pas faire tout ce que vous voulez? Vous vous eſtiez affriandez deſpuis cinquante ans à jouyr ainſi de ce bien, & il vous faſche maintenant de le rendre à ceux ſur leſquels il auoit eſté vſurpé, pour ne point dire rauy. Le bon eſt encores, que d'vn faict particulier, & qui ne regarde qu'vne des moindres Prouinces du Royaume, vous en donnez l'alarme par tout, vous en faites vn cry de nation, & excitez tous les voſtres à s'en reſſentir, comme ſi c'eſtoit vne naureure qui vous menaçaſt tous du tombeau. Sur cela vous remuez toute ſorte de pierres, vous deputez, vous vous tenez en corps contre l'intention du Souuerain, comme ſi vous eſtiez autant de membres détachez, & ſans chef. Eſt-ce là MESSIEVRS) le beau fruict de voſtre Euangile reformée? Le Roy eſtant en terre l'image viuante

de la diuinité, eſt ce-là le reſpect & la reueren ce que vous enſeignez de luy porter? Certes (MESSIEVRS) ſi ceſte vieille en appella à Philippe lors qu'il ſeroit reſueillé, i'eſtime auſſi que vous ſommeillez, & ne croy pas que vous ſoyez capables d'vn bon conſeil, que vous nouuriez vn peu vos yeux pour voir l'abyſme où vous vous allez precipiter, ſi la clemence de ſa Majeſté n'a commiſeration de vous. Souuenez-vous ſeulement qu'on ne vous en a que trop ſouffert par le paſſé, & qu'abuſant de la bonté & patience du Roy, & de ſes Miniſtres, vous ne vous pouuez excuſer de n'auoir projetté dans vos aſſemblées tout ce qui peut menacer vne Monarchie de ſubuerſion. Ces conſeils introduits dans les Prouinces, auec vos cercles qui en font la liaiſon, ſont les premiers ingrediens de l'anarchie & eſtat populaire que vous meditez, à l'exemple de vos confraires & bons voiſins, ſi on ne va genereuſement au deuant de vous, ne plus ne moins qu'on ſe rempare quand vn fleuue ſe desborde, l'hereſie eſtant communement fatale à tous les Empires, ainſi que celuy d'Orient nous en fait foy. Ceſte authorité tonnante que vos Miniſtres, comme autant de Salmonées vſurpent ſur vous, fait aſſez juger de leur deuotion au bien de l'eſtat. Ce ferment d'vnion qu'ils extorquent de vous, ſont les bons garans de leur fidelité reformée, & ne m'eſtonne pas ſi vn de vos arcs-boutans proteſtoit en ſa belle harangue, *Qu'il ſuiuroit abſolument tout ce qui luy ſeroit ordonné par vne de*

vos assemblées ne doutant point(adiouftoit il) *que le serment d'vnion qu'il venoit de faire & signer, n'augmente les animositez contre luy: & que partant il n'eut subjet de requerir l'assistance entiere de toutes les Eglises.* Et mesmes pour bien humble recognoissance de ce que ces venerables Areopages auoient fait vn decret en sa faueur, par lequel ils luy tesmoignoient que son interest estoit cõioinct auec l'interest general de leurs Eglises, il leur iura, *Que ses biens & sa vie ne releueroient iamais que de leurs volontez.* Tel est le bon aloy de ce beau serment d'vnion, qui soüille la couche sans macule, c'est à dire, qui adultere & partage auec autruy la foy qui doit estre reseruée entiere au seul souuerain. *En l'assemblee de Saumur. 1610.*

Et si l'humeur prend quelquesfois à vos Ministres de declamer à outrance contre l'Inquisition d'Espagne, combien moins pesant estimez-vous que soit le ioug qu'ils iettent sur vos consciences, quand ils veulent *que vous renonciez à vos affections particulieres pour obeir aux resolutions qui ont esté prises par leurs assemblees ou autrement tenus pour deserteurs de l'vnion de l'Eglise*, conformément à l'acte d'vn autre Consistoire, lequel entend, suiuant le decret du Synode de Priuas, *Que vous sousmettiez tous vos sentimens aux deliberations des Eglises.* Et le mesme Synode exhortant vos Grands à l'vnion, fulmine-il pas en ces termes? *Si quelqu'vn se monstre irreconciliable, qu'il soit en execration iusqu'à vser contre les refractaires de toutes censures, afin que nous ne soyons coulpables de la froissure de l'Eglise?* O hommes disposez *Du 15. oct. 1612 ou Syno de de Lang. Du 17. oct. 1612 à Aiguemortes.*

à la seruitude, disoit Tybere à ses Citoyens? Souffririez vous bien, MESSIEVRS, vne si honteuse Democratie en l'estat, laquelle vous ne voudriez pas establir en vos maisons? Si vn Marcellus fut blasmé d'auoir osté la teste a vne des statuës d'Auguste pour la mettre sur vn autre, quelle reproche ne meriteriez vous si vous engagiez à autruy, ce que vous ne deuez qu'à vostre Roy? A quoy tend le langage de vos Ministres, si ce n'est pour dominer imperieusement sur vous; & pour vous porter à tout ce qui leur viendra en phantasie, se constituans arbitres de la paix & de la guerre du Royaume, comme ils firent ces années passées, où ils se mirent du costé que bon leur sembla, *iugeans* disoient-ils *qu'entre deux parties formez il leur estoit impoßible & tres dangereux au poinct où ils estoient de subsister en nutralité par le moyen dequoy on deuient ordinairement la proye du victorieux, estans persuadez en leur conscience, que celuy qu'ils embrassoient estoit le plus legitime, & le tout en consideration & sous les offres du traitté fauorable que leur auoit fait representer celuy pour l'amour duquel ils faisoient ceste adion · ction?* Ie t'ay par briefueté vne Iliade de libelles calomnieux & plains d'imposture, qu'on a veu sortir de la boutique de vos Escriuains, comme de la gueule des Enfers, tantost contre le chef de l'Eglise, comme si ce grand Pontife disposoit à plaisir des Sceptres & des Couronnes; tantost contre l'Eglise Romaine, comme si c'estoit ceste paillarde vestuë descarlatte, qui enyure les Rois de sa Coupe; tan-

En la lettre escrite auy Prouinces par l'assemblee de Nismes. 1615.

toſt contre vne pauure & innocente Societé de Religieux, cõme s'ils eſtoient autant d'aſſaſins : tantoſt contre la forme du gouuernement, comme s'il n'y auoit rien de bien regy que ce que vous conduiſez. Il me faudroit auſſi vne rame de papier ſi i'auois à deſcrire tous les tumultes & vacarmes que vous auez faits dans les villes où vous eſtes les plus forts, comme à Montpellier, à Niſmes, à la Rochelle, & ailleurs, voire iuſqu'à nous auoir fait voir ceſte execrable impieté, que quelques vns des voſtres ayent foulé au pieds la ſacro ſaincte Euchariſtie, ainſi que nos Prelats s'en plaignirent à la face des Eſtats generaux. *A Milaux en Rouergue 614.*

Tout cela (Messievrs) s'eſt fait par le paſſé, on la veu, on la ſenty, on en a fremy, & le Ciel & la terre en ont eu horreur. Vn Cheualier Romain diſoit qu'on auoit repris ſes paroles, parce qu'on n'auoit rien trouué à redire à ſes actions; Mais à ce compte vous eſtes blaſmables en l'vn & en l'autre, au dire & au faire. Neantmoins la clemence du Roy a couuert ce tombereau d'ordures, ne plus ne moins que la miſericorde de Dieu couure l'iniquité du pecheur. Conſiderez (Messievrs) conſiderez combien iuſte & plauſible ſeroit le pretexte que ſa Maieſté auroit de vous chaſtier les armes à la main, ſi par voſtre rebellion elle eſtoit contrainte de venir à ceſte extremité, laquelle ie ne doute pas qu'elle n'euite le plus qu'il luy ſera poſſible, n'y ayant ſorte de voye douce qu'elle ne tienne auant que d'apporter

le cautere à ceste playe, sa Majesté ne ressemblant pas à vn mauuais Prince, qui disoit que le corps d'vn ennemy tué sentoit bon, mais que celuy d'vn Citoyen mort sentoit encores meilleur. Elle n'ignore non plus que la victoire és guerres ciuiles est mesme dommageable au vainqueur. De voir aussi ses commandemens mesprisez par ses propres subjets, c'est chose qu'elle ne souffrira jamais, & m'asseure que les plus modestes d'entre vous blasmeroient tousiours ceux qui par leur felonnie auroient ainsi attiré son courroux sur vos testes. C'est pourquoy s'il y a des esprits turbulens & factieux parmy vous, representez-leur quel seroit le detriment qu'ils apporteroient à vostre Religion, si sa Majesté reuoquant ses Edicts, il falloit que tout plein de vos Eglises esparces çà & là, eussent à abandonner le pays, comme elles ont faict autresfois, errantes par les nations estrangeres, & priuées du gracieux sejour de la patrie. Car pour trois ou quatre Prouinces qu'il y a dans le Royaume, où il semble que vous ayez quelque establissement pour les places de seureté que vous y tenez : Si est-ce qu'en tout le reste de la France, il n'y a que la seule authorité du Magistrat qui vous y maintienne, & guarantisse de toute violence & oppression. De vous glorifier ny de vous vanter non plus de ce que vous pouuez, nous n'ignorons pas l'estat de vos affaires. Ne vous laissez pas besser à la rodemontade de celuy qui vous disoit à Saumur, *qu'il vous fera voir quand il vous*

plaira, que vous pouuez plus quand vous voudrez vous resoudre à l'offensiue, que tous ceux qui vous menacent & qui font mine de vous vouloir faire la guerre. Nous ſçauons qu'il n'y a part du Royaume, où vous ayez des villes, que les Catholiques n'y en ayent auſſi, qui ſont voiſines des voſtres, leur auantage par deſſus vous eſtant encore tel, graces à Dieu, que pour dix hommes que vous ſoyez, il y en a cent des leurs. Dauantage qui peut mettre & entretenir des armées ſus pied qu'vn puiſſant Roy qui abonde en finances, en canons, en poudres, & autres munitions neceſſaires pour les grandes expeditions? Qui doute que ſi vous n'auez pour retraitte que vos places, qu'en fin le fort n'emporte le foible? Pour ſecours eſtranger de qui le pourriez-vous attendre? L'Allemagne en ſa reuolte a aſſez d'affaire chez ſoy. Les pays bas ont beſoin de la France, & pour l'Angleterre elle eſt regie par vn ſi ſage Monarque, qu'il ne fortifiera jamais d'armes ny de conſeil des ſubiects contre leur Prince, tant il y a d'intereſt luy-meſme à la conſeruation de la Royauté. Et ſi entre nos Catholiques il y auoit quelque membre pourry qui vous adheraſt, la malediction dont l'ire du Ciel l'iroit pourſuiuant, nous vengeroit aſſez de ſa perfidie. D'ailleurs repreſentez-vous (MESSIEVRS) les horreurs que la guerre comme vne furie infernale, traine apres ſoy. Repreſentez-vous les carnages des batailles, les ſaccagemens des villes, les violemens, les voleries, & rançonnemens de la campagne, les cris, les

hurlemens des vefues & des orphelins. Representez-vous en fin les imprecations du marchand & du Bourgeois, lesquels nourris en repos dans la paix, changeront tout le train de leur vie en trouble & en agitation. Car outre la perte d'vn gain ordinaire, ils se verront tous les jours asseruis à la garde d'vne porte de ville, & n'auront la nuict pour cheuet que le creneau d'vne muraille, n'y ayant sorte de brauade & de mauuais traittement qu'ils ne souffrent d'vn soldat insolent, logé en garnison dans vos maisons,

Voila (MESSIEVRS) qu'elle est l'image hideuse de la guerre. Image certes bien differente de celle de la paix, laquelle comble de toute felicité. Si ceux de la ville de Tyr, au mal-heur qui les menaçoit, attacherent leur Dieu tutelaire auec vne chaine d'or, que ne deuez-vous faire pour ne laisser eschapper vne si heureuse paix qui est comme vostre Palladium? Dieu vous inspire donc tous, & destourne les verges qui vous sont apprestées, si vous continuez en vostre desobeyssance. Car sa Majesté n'a pas sujet de dire aujourd'huy comme cet Ancien, qui se plaignoit qu'il ne gouuernoit plus que les Reliques de sa Republique, ains la France, en l'assiette qu'elle est maintenant nous la pouuons dire estre aussi florissante qu'elle ayt jamais esté soubs l'empire d'aucun de nos Rois. Si bien que la force de l'Estat, & la grande esperance de la valeur du Prince, me fera luy attribuer pour bon augure, ce que le docte

docte Rõſard diſoit d'vn de ſes predeceſſeurs.

Au fier maintien, au ſuperbe courage,
Qui rien que Mars ne monſtre en ſon viſage,
Sera LOVIS *Gouuerneur des François*
Non Roy de nom, mais le maiſtre des Rois,
Iuſques au Ciel fera monter l'Empire
Du nom GAVLOIS, *& nul deuant ſon ire*
N'oppoſera ny lance, ny eſcu,
Qu'il ne ſoit pris fuïtif, ou vaincu.

Mais parce que les Monarchies ne ſont pas ſeulement puiſſantes & redoutables par les armes, nous voyons encore ſa Maieſté couronnée des autres vertus, qui rendent vn grand Roy touſiours plus auguſte. Car pour la Pieté, nous luy voyons embraſſer auec zele la Religion de ſes Peres; & fauoriſer l'Egliſe de tout ſon pouuoir; Nous luy voyons reuerer la Iuſtice le Temple de laquelle il fait ſouſtenir par de ſi fortes colomnes, qu'il ſera l'eternel Aſile des bons contre l'oppreſſion des meſchans. Tout en fin ne reſpire que force, & que grandeur en l'eſtat, tant en la ſacrée perſonne du Prince, qu'en la fidelité des dignes perſonnages qui l'aſſiſtent, puiſque Iupiter meſme ne lançoit ſes foudres ſans conſeil. Or tout ainſi que ce Sage Romain deuenu aueugle, diſoit qu'il auoit eu regret auparauant de n'auoir point d'yeux; Mais que oyant la nouuelle infortune de ſa Republique, il voudroit n'auoir point d'oreilles pour l'entendre; De meſme i'eſtime que la fleur & eſlite des ames magnanimes & genereuſes,

qui approchent ſa Maieſté, & en qui elle prend creance: aimeroient mieux n'auoir iamais eſté nées au monde, ſi elles ne voyoient eſtoufer en leurs iours les maudites ſemences de l'eſtat populaire, que vos Miniſtres proiettent dans leurs Conuenticules, ſuiuant le bon precepte que leur en donne Caluin en ſon Inſtitution, où diſcourant des trois formes de gouuernemẽt, il prefere la Democratie à la royauté, *Vray eſt*, dit-il, *que ſi on faict cõparaiſon des trois eſpeces de gouuernement que j'ay recitées, la preeminence de ceux qui gouuernent tenant le peuple en liberté, ſera plus à priſer, non point de ſoy, mais parce qu'il n'aduient pas ſouuent, & eſt quaſi miracle, que les Rois ſe moderent ſi bien, que leur volonté ne foruoye d'equité & droicture.*

Inſt. lib. 4. c. 20 ſect. 8.

N'eſtimez pas pourtant, MESSIEVRS, que je corne la guerre, ny que mes paroles ſoient autant de flambeaux qui aillent allumer le feu par toute la France: Mais bien ne vous puis je celer, que comme Catholique & vray Frãçois, je m'eſiouyray touſiours de voir mon Roy puiſſammẽt, fortifié & aſſiſté, non ſeulemẽt de perſonnes eminentes en conſeil, mais d'autres auſſi qui le ſont en valeur, en execution, & ſans leſquels il n'y auroit que foibleſſe en l'Eſtat, les Atheniens nous en ayant laiſsé vn ſymbole notable en la couſtume qu'ils auoient de repreſenter leurs Dieux armez, voire meſme Pallas & Venus: comme auſſi les anciens Allemans, (remarque Tacite) ne deliberoient jamais d'affaires ſerieuſes & importantes au public, qu'ils

n'euſſent les armes ſur le dos, pour monſtrer qu'ils ſçauoient executer leurs reſolutions.

Si toutes choſes ſont ſi bien eſtablies au dedans du Royaume, elles ne le ſont pas moins fauorablement au dehors, le Roy & par ſes nouuelles alliances, & par ſes anciennes confederations viuant en tres-bonne vnion & intelligence auec tous les Princes ſes voiſins.

Pourtant, MESSIEVRS, ayans vn Roy ſi aimable pour ſa bonté, ſi redoutable pour ſa puiſſance, & le voyans auiourd'huy d'aage de monter à cheual, & de commander ſes armées, qui ſeroit ſi temeraire, ſi audacieux que d'oſer luy deſobeyr? Croyez, MESSIEVRS, que ce n'eſt pas ſageſſe au ſeruiteur de ſe vouloir faire craindre à ſon maiſtre, & d'arracher quelque choſe de ſes mains par capitulation. Toutes demandes exceſſiues qu'on obtient par ceſte voye, ſont volontiers ruyneuſes, & reſſemblent à ces ſtatuës diſproportionnées, qui tombẽt d'elles meſmes à terre. Vous ferez donc, s'il vous plaiſt, voſtre profit de ceſte ſalutaire Remonſtrance, ſans la reietter par paſſion, ſemblables aux fieureux qui trouuent le vin de mauuais gouſt, pour bon qu'il ſoit. Souuenez-vous MESSIEVRS, ſouuenez vous, que l'Hiſtoire Grecque louë la ville de Corinthe, de ce qu'en ces Temples on n'y voyoit pour ornement nulles deſpoüilles gaignées ſur ceux de ſa nation, ains on n'y appendoit que les trophées conquis ſur les Barbares & eſtrangers. Quel blaſme au cõtraire ſera ce à ceux qui feront cauſe que la Fran-

ce tourne contre vous les armes qui ne deuroient estre employées que contre les Infideles, & que nos Temples & nos Eglises ne soient tapissées que des despoüilles gaignées sur nos Compatriotes?

Vous n'ignorez pas qu'il y a de vos Confreres, & des plus qualifiez, qui voyans qu'en ceste occasion il n'y va point de la liberté de vostre conscience, ny de la leur, ains de la seule conseruation de l'authorité Royale, & de l'honneur de la Monarchie, protestent à sa Majesté d'estre autant d'instrumens de vostre ruyne, si vous ne ployez à ses commandemens. Ce sont ceux-cy qui se sont tousiours tenus attachez au seruice du Roy, quelques mouuements qu'on ait faits au contraire. Ce sont ceux cy qui ont blasmé ceste procedure de quitter l'Assemblée legitime d'vne ville, pour s'aller percher en vn autre, contre la volonté du Roy. Ce sont ceux-cy qui ont desauoüé, les Conuenticules du Bearn. Ce sont ceux-cy qui detesterẽt dernieremẽt l'effronterie de ce Ministre, qui eust l'audace de dire au Roy, que vous auiez resolu de ne vous separer point qu'on n'eust respondu vos cahiers. Bref, ce sont ceux-cy qui ne trempent nullement à toutes vos remises où longueurs pour donner satisfaction à sa Majesté. Aussi mon intention n'est pas en blasmant les esprits violents & factieux qui sont parmy vous, d'offenser ny de comprendre en leur nombre les ames debonnaires. Car ie sçay que de tout temps il y en a

eû entre vous d'vns & d'autres. Il y a mesme plus de 40. ans qu'vn sçauant Iurisconsulte des vostres nous dépeignit leurs humeurs. Les nostres, disoit-ils, estoient doux & pacifiques, contents de leur presente fortune, & de la Clemence de leur Prince Eux au contraire fort turbulens, audacieux, & non contents de la liberté de conscience & exercice de la Religion qui leur est octroyée, ils vouloient tout renuerser, se nourrissoient de seditiõ, & prenoient l'incertain pour le certain. Bref, toutes les marques par lesquelles en l'Escriture saincte on peut discerner les bons d'auec les mauuais, nous separoient d'eux. Ils faisoient assiduellement conuenticules & assemblées. Là ne se parloit ny de Dieu, ny de paix, ny de tranquillité. Les propos qui s'y tenoient n'estoient que de guerres & dissentions. En public ils mettoient en auant le pretexte de la Religion, en secret ils ne bastissoient que guerres & dissensions. Et comme Minos & Licurgue, ils fondoient le principal appuy de leur republique sur les armes. Aussi toute l'esperance de leur cause reposoit du tout sur la force. Et nõ comme des calamitez des guerres passees, dont on void encore toute la France ruinee, ils vouloient, afin que i'vse du mot de Samuel, deuorer perpetuellement la France de leur glaiue. Nous au contraire, à l'exemple des Lacedemoniens, estimions qu'il falloit sacrifier aux Muses & non à Mars, c'est à dire, qu'il falloit cercher tous moyens hõnestes de reconcilier nos

Carpentarius ad Franc. Port. anno. 1572.

aduerſaires par tous bons offices, ſans les prouoquer dauantage par iniures, ny par armes à l'encontre de nous.

Ce bon perſonnage parlant ainſi de ſon temps, i'eſtime, MESSIEVRS, que vous n'auez pas moins de ſuiet de tenir à preſent le meſme langage, en deteſtant l'humeur de vos eſprits boüillans, que ie pourrois encores comparer à ceux dont le Sereniſſime Roy de la grande Bretagne ſe plaignoit autresfois à ſon Fils, comme de gens, qui parmy les deſordres empieterent tellement l'authorité ſur le peuple, qu'ayans apres gouſté la douceur du commandement, ils commencerent à ſe figurer entr'eux vne forme de gouuernement populaire, &c. Et par la licence du long temps de ma minorité, auancerent tellement l'œuure de leur Democratie imaginaire, qu'ils ne ſe nourriſſoient plus de là en auant que de l'eſperance de ce faire Tribuns du peuple. De ſorte qu'en leurs ſermons populaires, i'eſtois ſouuent calomnié, non pour mal qu'ils trouuaſſet en moy, mais ſeulement parce que i'eſtois Roy, ce qu'ils m'imputoient à grand crime, &c. Gardez vous donc, mon Fils, de ceſte ſorte de Puritains, vrayes peſtes en l'Egliſe & en l'Eſtat, gens que nul bien-faict ne peut obliger, nul ſerment ne peut lier, ne reſpirans rien que calomnies, que ſedition, aſpirãs ſans meſure, & plus haut qu'ils ne doiuent, crians & clabaudans ſans raiſon, & authoriſans ſans caution de la Parole de Dieu, leurs imaginations propres, pour en faire là

regle de la concupiſcence. Ie proteſte deuant Dieu, & comme ſi je faiſois mon Teſtament, auquel il n'y a lieu de mentir, que vous ne trouuerez point parmy les voleurs des montagnes, ou de la frontiere, de plus ſignalées inſolences, & de deſreiglemens, & d'auantage de perfidies, que parmy ces eſprits ambitieux & fanatiques.

Si tous les Miniſtres, tant d'Ecoſſe, d'Allemagne que de la France, pechent donc grandement és choſes de l'Eſtat, penſeriez-vous que leur cauſe fuſt plus juſte, plus fauorable en ce qui regarde l'inſtruction de voſtre ſalut? Non certes, MESSIEVRS, car vous eſtes trompez en l'vn & en l'autre, en l'ame & au corps, Qu'ainſi ne ſoit, nous voyons tous les jours nos Docteurs faire tomber les armes des mains de vos Miniſtres, & les rendre muets comme des poiſſons, en oppoſant l'antiquité de noſtre Religion à la nouueauté de la leur, noſtre vnité à leur diuiſion, noſtre vniuerſalité à leur particularité, noſtre multitude à leur petit troupeau la legitime ſucceſſion de nos Paſteurs à l'intruſion des voſtres, & finalement en oppoſant l'eminent ſçauoir & la profonde doctrine de toutes nos lumieres à l'ignorance de vos meſmes Miniſtres. Auſſi ſuiuant l'oracle de noſtre Poëtes.

Il ne faut pas beaucoup auoir d'experience
Pour eſtre exactement docte en voſtre ſcience,
Les Barbiers, les Maſſons en vn iour, y ſont Clercs,
Tant vos myſteres ſont & cachez & couuerts.

Il faut tant ſeulement auecques hardieſſe
Deteſter le Papat, parler contre la Meſſe.
Il faut pour rendre auſſi les peuples eſtonnez,
Diſcourir de Iacob, & des predeſtinez,
Auoir S. Paul en bouche, & le prendre à la lettre,
Aux femmes, aux enfans, l'Euangile permettre,
Les œuures meſpriſer, & haut loüer la Foy,
Voila tout le ſçauoir de voſtre belle Loy.

I'eſpere neantmoins que Dieu vous fera à tous la grace d'eſtre vn iour eſclairez dans ces tenebres, & que quittant vne ſi mauuaiſe Eſcole, vous entrerez dans noſtre Egliſe, où auec la bonne inſtruction que vous y receurez de voſtre ſalut, vous y apprendrez encores à bien & fidelement ſeruir le Roy.

Vt imperium euertant, libertatem præferunt; ſi euerterint, ipſam aggredientur.

FIN.

